

## UKRAINE

■ La tension dans la crise ukrainienne est encore montée d'un cran. La communauté internationale cherche à éviter l'escalade. Les sanctions économiques décidées contre la Russie ne feront que nuire aux intérêts de la France sans contribuer en rien à résoudre la crise, assure Jean-Pierre Thomas, banquier d'affaires. Pour lui, priorité doit être donnée au dialogue avec Vladimir Poutine. L'Ukraine est un État-nation doté d'une identité propre, et il est juste que Kiev défende l'intégrité de son territoire, plaide pour sa part le chercheur Antoine Arjakovsky, du Collège des Bernardins.



JEAN-PIERRE THOMAS

Les intérêts français en Russie vont pâtir

## Les sanctions économiques contre Moscou nuisent à l'Europe et à la France

**L**e 28 décembre dernier, l'Europe, en la personne de José Manuel Barroso, a opposé une fin de non-recevoir à Vladimir Poutine, venu proposer à la fois la création d'un groupe d'experts Union européenne-Russie-Ukraine afin d'analyser les conséquences de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine, ainsi que l'établissement d'une zone de libre-échange euro-russe. On peut s'interroger sur le mandat donné au président de la Commission européenne pour prendre une position stratégique et économique d'une telle importance, aussi lourde de conséquences pour notre économie et nos entreprises.

En 2012, j'avais rédigé, à la demande du président de la République de l'époque, Nicolas Sarkozy, et en accord avec le président russe, un rapport sur la création d'une zone de libre-échange euro-russe. À l'époque, la Russie traitait dans l'Organisation mondiale du commerce et dialoguait avec l'Europe sur l'accord de partenariat et de coopération. La France et la Russie renforçaient leur partenariat stratégique. L'idée d'un espace économique continental de l'Europe à l'Eurasie intégrant non seulement la Russie

mais à terme la Communauté des États indépendants (CEI) et l'Ukraine faisait partie des scénarios dans bon nombre de capitales européennes.

Or, aujourd'hui, face à la crise que connaît l'Ukraine, et passées les rododromes sur les sanctions économiques, il apparaît que les intérêts européens en Russie sont infiniment plus grands que ceux des Américains. Les pays européens ne représentent-ils pas 50 % des importations russes et à peu près autant des investissements étrangers en Russie ? Par conséquent, les Européens ont chacun mis l'accent

« Certes, ces sanctions ne sont prévues que pour six mois mais il est à craindre que la trace laissée dans l'esprit de nos principaux interlocuteurs russes ne soit indélébile »

sur ce qui gênait le voisin : pas touche à la finance pour les Anglais mais d'accord pour les sanctions en matière d'armement, illustrée par la discussion sur la livraison des Mistral français ; pas touche à l'énergie pour les Allemands et d'autres États dépendants du gaz russe mais pour le reste on pouvait discuter. On s'est vite trouvé paralysé.

Les Européens se sont alors, malheureusement, raccrochés aux sanctions individuelles. Mais là aussi, le jeu a été identique et la France en est sortie relativement perdante : Leonid Sloutsky, le président du groupe d'amitié franco-russe à la Douma, Sergueï Narychkine, le président francophile et francophone de la Douma et de l'Association des Français

les contrats technologiques, ont été frappés par les sanctions. En revanche, les interlocuteurs privilégiés des autres pays membres de l'Union européenne et des États-Unis ne sont pratiquement pas touchés.

Certes, ces sanctions ne sont prévues que pour six mois mais il est à craindre que la trace laissée dans l'esprit de nos principaux interlocuteurs économiques ne soit indélébile. Le pire est à venir. Le

nouveau pouvoir transitoire à Kiev ayant signé un premier chapitre de l'accord de partenariat et de coopération et de coopération et son ancrage à l'Union européenne étant clair, la Russie est

revenue au prix antérieur du gaz et exige légitimement le paiement des arriérés. La dette publique globale de l'Ukraine est aujourd'hui de l'ordre de 73 milliards de dollars. La crise économique s'ajoute à la quasi-cessation de paiement du pays qui exportait jusqu'ici surtout en Russie. Ce n'est plus des 15 milliards de dollars évoqués par Ianoukovitch pour prix de sa signature qu'il s'agit. Qui paiera la note, si nous voulons que l'ancrage à l'ouest de l'Ukraine ne soit pas synonyme de faillite et de misère ? Le FMI dont les conditions sont sévères ? Les États-Unis qui viennent d'annoncer un prêt de 1 milliard de dollars ? Bref l'Europe paiera. Un plan de 11 milliards dont 1,4 de dons a été présenté par la Commission. Ce n'est même d'être

« pacte de compétitivité » et dans le même temps se fermer le marché d'un grand pays voisin en croissance ? Nos industries réussissent en Russie. Alstom avec Transmashholding fabrique des locomotives et des wagons pour les exporter dans toute la zone CEI : 200 locomotives ont été vendues au Kazakhstan. Renault demeure le numéro un en Russie sur un marché en croissance alors que ses ventes sont en chute libre en Europe. Sanofi fait une percée remarquable dans le domaine pharmaceutique. Vinci a remporté de nombreux marchés, dont celui de la construction de l'autoroute Moscou-Saint-Petersbourg.

Les banques, notamment la Société générale Rosbank, ne peuvent perdre le bénéfice de tous les investissements faits en Russie. Total a pris 20 % du gisement de gaz de Yamal et une participation dans Novatek, troisième entreprise d'hydrocarbures en Russie. Les Chinois ont annoncé leur participation à égalité avec Total. Dans l'aéronautique, 50 % des composants du super-jet russe sont européens. Le renouvellement de la flotte civile russe est un enjeu majeur pour Airbus face à Boeing sans compter l'aviation d'affaires. Danone, Accor, Auchan, Leroy Merlin : derrière ces exemples il s'agit de la croissance et de l'emploi en France. En définitive, la crise ukrainienne impose un vrai dialogue pour une solution avec la Russie et non des sanctions personnelles humiliantes et des sanctions économiques à contre-effet.